la corne a repoussé. Mais lorsque ce vice est la conséquence de la grande friabilité de la paroi, il faut avoir la précaution, pour aider les soins de la ferrure, de donner à la corne une souplesse artificielle en la maintenant toujours enduite de corps gras.

§ XIII. — Des pieds rampins.

Les pieds rampins sont caractérisés par la direction perpendiculaire de la paroi en pince, et la grande hauteur des talons qui égale presque celle de la pince : d'où il résulte qu'un sabot ainsi conformé représente assez bien un cylindre dont toutes les dimensions en hauteur sont à peu près égales. Le pied rampin est différencié du pied encastelé par son évasement normal.

Cette conformation, très-ordinaire dans le mulet et l'âne, se rencontre quelquefois aussi dans le cheval ; elle ne nuit en rien aux services que rendent ces premiers animaux et n'est que très-peu préjudiciable aux seconds. La démarche du cheval rampin est libre et sans gêne, son appui sur le sol se fait dans toute l'étendue de la surface plantaire du sabot, sans hésitation ni douleur. Cependant, comme cette défectuosité présente l'inconvénient grave de prédisposer les animaux à se bouleter, on a cherché s'il ne serait pas possible d'y remédier par la ferrure.

La ferrure donne en effet les moyens de reparer cette défectuosité. Mais pour être efficaces, ces moyens doivent être lentement employés et longtemps mis en usage. Ils consistent à diminuer peu à peu la hauteur des talons sans toucher à la pince, et à adapter au pied un fer à éponges très-minces, dont la pince assez épaisse déborde un peu la paroi. Par cette méthode de ferrer, on rend peu à peu au sabot son obliquité normale et son appui naturel. sans fatigue pour les tendons, comme il arriverait nécessairement si cette pratique était brusquement mise en usage.

§ XIV. — Du pied pinçard (*fig.* 225).

Fig. 225.



Fig. 226.



On dit que le pied est pinçard, lorsque, avec une conformation d'ailleurs régulière. il n'appuie sur le sol que par la pince et non par toute l'étendue de la surface plantaire. Cette conformation, presque toujours acquise, est une conséquence nécessaire des douleurs permanentes que le cheval éprouve dans les régions des talons ou des tendons suspenseurs. Dans l'un ou l'autre de ces cas, en effet, l'appui doit se faire en pince : dans le premier, pour éviter aux talons le contact douloureux du sol ; dans le second, pour épargner aux tendons les douleurs des tiraillemens dont ils seraient le siége, si toute la surface solaire posait naturellement.

L'existence de la douleur dans les talons ou les tendons suspenseurs doit donc être considérée comme la cause première de la défectuosité dont nous parlons; mais sous l'influence unique de cette cause, cette défectuosité ne serait que passagère et cesserait avec la douleur qui l'a produite, s'il n'en était une autre en quelque sorte secondaire et conséquence de la première, dont l'action persistante rend la défectuosité plus durable. Je veux parler de la rétraction qu'éprouvent bientôt les tendons suspenseurs, pour peu que se prolonge la douleur dont ils sont le siége. Dans la plupart des chevaux pinçards depuis longtemps, cette rétraction est la seule cause de la défectuosité dont ils sont atteints.

Pour y remédier, il faut, si la date de son existence n'est pas ancienne, faire disparaître la douleur par tous les moyens adoucissans que fournit la médecine; mais si le cheval est déjà pinçard depuis quelque temps, si déjà ses tendons se sont rétractés, c'est à la ferrure qu'il faut avoir recours pour les ramener à leur longueur normale ; la ferrure dans ce cas peut être efficace si on l'emploie avec une lente persévérance.

Le fer qui convient le mieux pour reparer cette défectuosité est le fer dit à *pince prolongée* (*fig.* 226). Ce fer, comme l'indique son nom, a pour caractère principal la grande étendue en largeur de sa pince que l'on a prolongée par le martellement du côté de sa rive externe, en sorte que la courbe décrite par cette rive est à peu près celle d'une ellipse plus ou moins étroite, tandis que celle de la rive interne se rapproche plus de la circulaire. Le fer à pince prolongée a moins d'épaisseur que le fer ordinaire; ses branches sont plus étroites et plus courtes, et portent seules les étampures placées en arrière de la pince. Pour l'adapter au pied pinçard, il faut laisser à la paroi toute sa hauteur en pince, diminuer l'élévation des talons et fixer le fer au moyen de clous à fortes lames, brochés haut et solidement rivés Lorsque le fer est fixé, la paroi se trouve débordée en pince de tout le prolongement du fer dont on fait varier les dimensions suivant que l'exige le degré plus ou moins avancé de la défectuosité.

Pour comprendre toute l'efficacité que peut avoir ce mode de ferrure, il faut se rappeler ce qui a été dit dans l'article *Extérieur,* que la succession des trois phalangiens et du sabot représentait le bras de levier de la puissance antagoniste des tendons suspenseurs, agissant sur les grands sésamoïdes (*voy. fig* 91, art. *Ext.*), et que dans le poser du pied sur le sol, le tiraillement des tendons suspenseurs devait être d'autant plus grand que le bras de levier représenté par les phalanges et le sabot était lui-même plus long.

Ceci étant reconnu, il est évident qu'en laissant à la pince toute sa hauteur et en prolongeant les dimensions du fer dans cette région, on augmente d'autant la longueur du bras de levier de la force antagoniste, qui agit alors avec plus d'intensité pour opérer l'allongement des tendons.

Telle est la théorie qui guide dans la fer-